BULLETIN MUNICIPAL

1 ER SEMESTRE 2026





Chères Potelièroises, chers Potelièrois,

A la suite de nos échanges lors de la réunion publique de la campagne électorale, le nouveau conseil municipal a pris en compte vos remarques. Il nous est apparu plus adapté de communiquer auprès de vous avec un bulletin semestriel. Vous avez en main le premier numéro.

Bonne lecture à toutes et à tous.

VENDREDI 9 JANVIER : CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le vendredi 9 janvier s'est déroulée la dernière cérémonie des vœux du précédent mandat.

Ce moment de convivialité a permis de revenir sur le chemin parcouru collectivement et de rappeler l'importance de l'engagement de chacun au service de notre commune.

À cette occasion, Monsieur le Maire a informé les habitants du lancement du recensement en début d'année réalisé par Madame Claire APARICIO.

Il a été rappelé combien il est essentiel que tous les administrés y participent, ces données étant indispensables pour l'attribution des principales sources de revenus de la commune.

Dans l'attente d'une validation officielle, les résultats seraient de 416 habitants, soit une augmentation de 48 habitants par rapport à ceux pris en compte par l'INSEE pour 2025.







DIMANCHE 11 JANVIER : REPAS DES AÎNÉS

La municipalité a eu le plaisir d'offrir un repas convivial à nos aînés.

Ce moment chaleureux, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur, a permis à chacun de se retrouver et d'échanger dans une ambiance festive.

Nous remercions chaleureusement *Aventure Cuisine – Traiteur, cuisines du monde* pour la qualité de ses prestations, qui a su ravir les papilles de tous les convives.











FÉVRIER : RELEVÉ DES PRÉCIPITATIONS

La pluviométrie de Potelières a été relevée quotidiennement entre 6h et 8h depuis 1983, à l'aide d'un pluviomètre par notre Albert Simon (Fontaine du Mas). La relève est assurée depuis avril 2026 par Michèle et Bernard Ganozzi (centre du village).

Le tableau se trouve en 4ème de couverture, les valeurs sont exprimées en millimètres (mm). Chaque ligne correspond à une année et chaque colonne à un mois.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE – printemps 2026 :

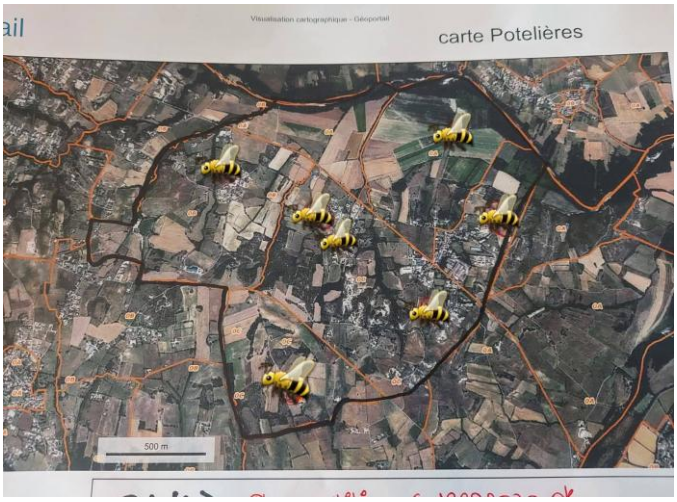
Pour la 2e année consécutive, notre commune se mobilise aux côtés du GDSA 30 pour limiter la propagation du frelon asiatique.

Des pièges sont installés sur l'ensemble de notre commune (voir carte) et suivis régulièrement par nos bénévoles.
Les relevés ont débuté fin mars et se poursuivent jusqu'à fin juin, avec un suivi des captures pour mieux comprendre l'évolution de l'espèce. La gestion est assurée par Elodie Ducrot et Noémie Genay (apicultrice du village).



Cette action contribue à protéger la biodiversité locale et à préserver nos abeilles, essentielles à notre environnement.

Vous repérez un nid de frelons ? Contactez-nous :
frelons.potelieres@gmail.com (Elodie)
Mairie de Potelières 04.66.24.84.54





RÉUNION PUBLIQUE DE LA LISTE « Bien vivre dans notre village »

Le lundi 9 mars à 18 h 30 a été organisé à la salle polyvalente une réunion de présentation de la liste.
Ce moment d'échange a permis de présenter l'équipe, ses engagements ainsi que ses projets pour l'avenir de la commune.

Les participants ont également pu poser leurs questions et échanger dans un climat constructif.

LISTE « BIEN VIVRE DANS NOTRE VILLAGE »



ÉLECTIONS MUNICIPALES – RÉSULTATS (Bureau 0001 – Commune de Potelières)

- Nombre d'inscrits : 318
- Nombre de votants : 185
 - ➡️ **Taux de participation : 58,18 %**
 - ➡️ **Taux d'abstention : 41,82 %**
- Bulletins blancs : 16 (**8,65 %** des votants)
- Bulletins nuls : 12 (**6,49 %** des votants)
- Suffrages exprimés : 157

Élection du Maire et de ses adjoints :





Jean-Claude MANIVET, Président de séance comme doyen d'âge (à gauche), Maire de 1993 à 2020, a remis l'écharpe tricolore à Jean-Paul ANDRÉ, élu pour un deuxième mandat de Maire après avoir été 1er adjoint de 2013 à 2020.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL AVEC LE MAIRE ET SES ADJOINTS

De gauche à droite :

- Pierre-Joël BECERRA (Hameau de Bouc),
- Sébastien DEVILLIERS (Clos et Fontinasse),
- Patrick AUBENAS 1er Adjoint (Quartier du Licou),
- Angeline VUILLERMOZ-BONNEFILLE (Les Perdigones),
- Clémentine RODIER (Fontaine du mas),
- Jean-Paul ANDRÉ Maire (Le village),
- Claire APARICIO (Le village),
- Elodie DUCROT 2ème adjointe (Fontaine du Mas),
- Jean-Claude MANIVET (Les Perdigones),
- Catherine BOSSENNEC (Clos et Fontinasse),
- Thierry BONNEFOI 3ème Adjoint (Quartier du Licou)



ORGANISATION DES COMMISSIONS COMMUNALES,
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS

Les élus ont été répartis dans les différentes commissions (finances, urbanisme, travaux, réseaux, vie locale…) afin d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux et le suivi des projets.

Le maire, Jean-Paul André, est membre de l'ensemble des commissions.

Désignation des délégués aux commissions communales :

- Budget, finances :
Patrick Aubenas, 1er adjoint,
Claire Aparicio, Sébastien Devilliers

- Urbanisme :
Élodie Ducrot, 2ème adjointe,
Clémentine Rodier, Jean-Claude Manivet, Pierre-Joël Becerra

- Travaux, voirie, entretien des bâtiments et espaces verts :
Thierry Bonnefoi, 3ème adjoint,
Sébastien Devilliers, Pierre-Joël Becerra, Patrick Aubenas

- Réseaux secs et humides :
Patrick Aubenas, 1er adjoint,
Pierre-Joël Becerra, Sébastien Devilliers, Thierry Bonnefoi

- Administration des biens communaux :
Thierry Bonnefoi, 3ème adjoint,
Sébastien Devilliers, Clémentine Rodier, Angéline Vuillermoz-Bonnefille, Catherine Bossennec, Pierre-Joël Becerra

- Liens et Événements : vie sociale, communication, tennis...
Élodie Ducrot, 2ème adjointe,
Angéline Vuillermoz-Bonnefille, Catherine Bossennec, Sébastien Devilliers, Clémentine Rodier

- Délégué communauté des communes
Titulaire : Jean-Paul André
Suppléant : Patrick Aubenas

- SM Cèze-Auzonnet
Jean-Claude Manivet, élu Président du Syndicat mixte
Jean-Paul André

- AB Cèze
Titulaire : Catherine Bossennec - Suppléant : Patrick Aubenas

- Territoire d'énergie :
Patrick Aubenas, Sébastien Devilliers

- SM Pays des Cévennes
Titulaire : Jean-Paul André - Suppléant : Thierry Bonnefoi

- Correspondant CAUE (conseil d'architecture urbanisme & environnement)
Clémentine Rodier

- Délégué défense
Claire Aparicio

Commission d'appel d'offres :
Titulaire : Jean-Paul André, Jean-Claude Manivet, Pierre-Joël Becerra, Sébastien Devilliers
Suppléant : Catherine Bossennec, Patrick Aubenas, Thierry Bonnefoi

CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE



Le mercredi 1er avril, le conseil municipal, les agents communaux ainsi que les agents du syndicat mixte Cèze-Auzonnet se sont réunis autour d'un petit-déjeuner afin d'accueillir et de souhaiter la bienvenue à notre nouveau secrétaire de mairie, Christophe Pineau.

Notre secrétaire, Caroline Pieraggi, nous a quittés suite à une mutation dans une commune voisine.

Christophe Pineau est devenu propriétaire d'une maison secondaire au cœur de notre village en 2021, où il aime venir se ressourcer le week-end et durant ses congés. Partagé entre sa vie professionnelle à Avignon et son attachement à Potelières, son village de cœur, il y a trouvé un cadre de vie qui lui est cher.

Après des études en sciences économiques et en droit, il a ensuite exercé dans le domaine de l'insertion professionnelle.
Appréciant particulièrement le contact humain, Christophe est déjà connu de certains habitants pour sa simplicité et son sourire.
Animé par une réelle volonté de se mettre au service des autres et de s'investir dans la vie locale, il voit en ce poste une belle opportunité de terminer sa carrière à Potelières.



NOUVEAUX HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

• Lundi, mercredi et vendredi :
de 9h à 12h et de 15h à 18h
• Mardi et jeudi : uniquement sur rendez-vous
Téléphone : 04.66.24.84.54
Mail : mairie.potelieres@wanadoo.fr

NOUVEAUX HORAIRES DU SYNDICAT MIXTE CEZE AUZONNET

• Du Lundi au vendredi de 9h à 11h30
Téléphone : 04.66.56.67.19
En cas d'urgence technique uniquement (fuites, coupures…) : 06.07.60.05.24
Mail : sivom.secretariat@gmail.com

RÉUNIONS DE QUARTIERS : échanger et améliorer la vie de quartier

- La 1ère réunion a lieu le lundi 20 avril : Centre du village & quartier chemin de Canevière
- Mercredi 6 mai : Quartier Fontaine du Mas

Jeudi 21 mai : Chemin du Licou & chemin de Cabiargue





Mardi 2 juin : Les Perdigones

Lundi 15 juin : Clos & Fontinasse

Lundi 22 juin : Hameau de Bouc

Lundi 29 juin : Quartier Grange neuve





COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945 :
81e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE 1945

Hommage de la nation à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté





RESULTATS FINANCIERS 2025 :

	Commune	Assainissement	PMS
Dépenses totales (Investissement + fonctionnement)	475 907,37 €	112 472,82 €	8 561,46 €
Recettes totales (Investissement + fonctionnement)	426 027,75 €	83 887,85 €	8 709,96 €
Reste à réaliser en recette (subventions non perçues à ce jour)	121 761,27 €	47 853,48 €	0 €
Résultats cumulés (avec les exercices précédents)			
Investissement	34 811,54 €	5 717,38 €	-5 990,88 €
Fonctionnement	260 798,14 €	36 725,47 € (exploitation)	44 304,27 €

BUDGETS 2026

Budget Commune 2026						
Fonctionnement	**Dépenses**	**Recettes**		**Investissement**	**Dépenses**	**Recettes**
Crédits Votés	605 233,00 €	300 130,59 €		Crédits Votés	291 949,76 €	249 148,00 €
Solde reporté		305 102,41 €		Solde reporté		0,00 €
Restes à réaliser				Restes à réaliser	121 761,27 €	164 563,03 €
Total Section	**605 233,00 €**	**605 233,00 €**		**Total Section**	**413 711,03 €**	**413 711,03 €**

Budget Assainissement 2026						
Fonctionnement	**Dépenses**	**Recettes**		**Investissement**	**Dépenses**	**Recettes**
Crédits Votés	69 328,35 €	32 601,88 €		Crédits Votés	41 974,29 €	36 256,91 €
Solde reporté		36 726,47 €		Solde reporté		12 099,26 €
Restes à réaliser				Restes à réaliser	47 853,48 €	41 471.60 €
Total Section	**69 328,35 €**	**69 328,35 €**		**Total Section**	**89 827,77 €**	**89 827,77 €**

LES TRAVAUX :

- **Appartement de l'ancien presbytère :** Rénovation thermique + peinture (12 064 €)

- **Appartement « fontaine du mas »** (cour du restaurant) :

 Au 1er étage, rafraîchissement et rénovation en partie, effectués par nos agents :
 - Volets roulants solaires (5125€)
 - Installation d'une cuisine équipée avec plaque de cuisson et hotte aspirante (2654€)
 - Porte d'entrée en PVC (1457 €)
 - Rénovation de la salle de bain (5120 €)
 - Peinture des murs
 - Création d'un portillon sur la terrasse
 - Mise en place de garde-corps aux fenêtres...

- **Curages des fossés :** chemin d'Auzon, derrière le cimetière….
Coût total : 3800€

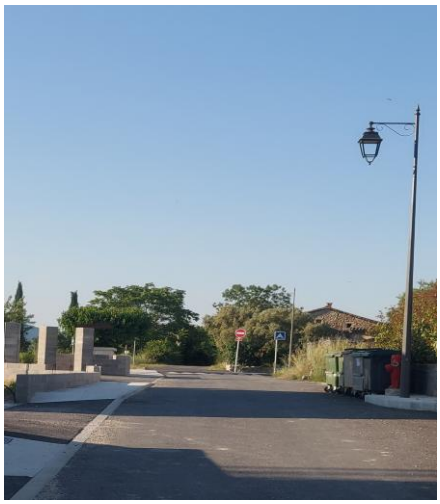
- **Peinture du secrétariat du Syndicat mixte :** coût total de 1774€

- <u>Hameau de Bouc :</u>

Rénovation, Aménagement de la traversée de Bouc et sécurisation,
Création réseau pluvial, éclairage public, assainissement, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques + eau.
<u>Dépenses :</u> 640 824 €
<u>Subventions :</u> 330 922 € maximum
<u>Charges communales :</u> 309 902 €







Le conseil départemental va nous céder la portion de la route départementale 37 jusqu'à la traversée du hameau, après réfection de la chaussée.







<u>- Quartier du Clos et de Fontinasse, chemin des Chalets :</u>
Un ralentisseur a été installé afin de réduire la vitesse des véhicules (zone 30) et de sécuriser la circulation des riverains. Coût total : 7020€

DIVAGATION DES CHIENS – PROBLÈMES LIÉS AUX CHIENS 

La Municipalité constate une multiplication des problèmes liés à la divagation de chiens sur le territoire communal : animaux laissés sans surveillance, aboiements répétés troublant la tranquillité publique, ainsi que plusieurs incidents graves signalés ces dernières semaines, dont des morsures sur des promeneurs.
Il est rappelé que chaque propriétaire est légalement responsable de son animal et doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher toute fuite ou circulation non contrôlée sur la voie publique.
En conséquence, il est demandé aux propriétaires de chiens de :

- contrôler immédiatement l'état de leurs clôtures, portails et systèmes de fermeture ;
- maintenir leurs animaux sous surveillance permanente ;
- respecter strictement les règles de sécurité et de circulation sur l'espace public.

La divagation des chiens est interdite. Tout manquement constaté pourra faire l'objet d'un signalement et entraîner des mesures ainsi que des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.
La sécurité des habitants, des promeneurs et des autres animaux ne peut être compromise.
La Municipalité remercie chacun de prendre la mesure de cette situation et d'agir en conséquence.

LOISIRS :

Terrain de tennis : Abonnement de date à date (ex : de Juillet à Juillet), abonnement annuel : 25€ / an par foyer de la commune / 50€ pour les extérieurs

Salle polyvalente : location du vendredi au lundi matin

- 420€ pour les habitants de la commune
- 1000€ pour les personnes extérieures à la commune

Petite salle (derrière la mairie) : 50€ la journée, uniquement pour les habitants de la commune

COMMUNICATION :

ILLIWAP : Application gratuite à télécharger
pour recevoir les informations de la mairie, vous informez, nous informer « mes signalements »
Mais vous pouvez aussi suivre les communes voisines.



FACEBOOK : Mairie de Potelières

SITE INTERNET : Notre site internet est en travaux,
Elodie et Christophe (notre secrétaire) mettent tout en œuvre pour qu'il soit plus pratique et facile d'accès

ALERTES COMMUNALES :
Il s'agit d'un dispositif qui vous informe par SMS en cas de problème dans votre quartier (ex : coupure d'eau). Pour faire partie de cet annuaire, il suffit de remplir un formulaire avec vos nom, prénom, adresse postale, mail et numéro de téléphone, disponible en mairie. Vos données resteront strictement utilisées pour ces alertes.

Pour toutes questions concernant la communication, vous pouvez joindre
Elodie 06.07.55.19.23

ASSOCIATION « Les Petits Potes et Potes Âgés »

Le nouveau bureau :
Présidente : Yolande ANDRÉ
Secrétaire : Guylaine MILLOT
Trésorière : Claire HO-A-CHUCK

Au programme : rendez-vous dans la cour derrière la mairie
Mardi / Jeudi et samedi : Pétanque de 14h à 20h
Mercredi : Jeux de cartes
Vendredi : Atelier peinture
Les activités s'arrêtent fin juin et reprendront en septembre
Sauf pour la pétanque, changement d'horaires : le soir à partir de 20h, les mardis, jeudis et samedis.

Pour suivre les actualités de l'association connectez-vous au Facebook !
Association de Potelières Les Petits Potes et Potes Agés

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Yolande au 07.71.64.15.06

A VENIR….

Potelières en fête – 14 juillet 2026

Le Conseil municipal, les associations et de nombreux bénévoles se mobilisent pour préparer une journée placée sous le signe de la convivialité et de la fête.

Cette première affiche vous dévoile les grandes lignes de l'événement.

Réservez dès à présent votre journée du 14 juillet !

Programme détaillé à venir prochainement.







Nous espérons que ce premier bulletin municipal vous a plu. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour améliorer les prochains.

Pour des raisons écologiques et financières, nous avons besoin de votre retour :

- **Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal en version papier**
- **Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal en version numérique**
- **Vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin, en format papier ou numérique**

Contactez Elodie au 06 07 55 19 23 afin de lui communiquer votre réponse.

POTELIERES

METEO A COMPTER DECEMBRE I982.

	ANNEE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	Moyenne	SOUS TOTAL	TOTAL
01	1983	5	106	38	130	67	53	-	89	47	158	24	72	66	789	789
02	1984	47	52	74	7	158	38	26	84	61	91	175	173	82	986	1 775
03	1985	58	23	84	22	86	36	12	68	-	23	18	129	47	559	2 334
04	1986	128	114	30	176	41	7	-	22	107	149	57	48	73	879	3 213
05	1987	13	147	58	103	25	65	56	83	58	364	94	115	98	1 181	4 394
06	1988	202	35	20	92	106	46	26	183	96	301	52	16	98	1 175	5 569
07	1989	24	37	24	118	9	47	2	5	86	51	82	24	42	509	6 078
08	1990	15	84	15	100	90	38	40	86	7	253	46	62	70	836	6 914
09	1991	16	48	123	63	39	23	24	27	173	112	33	12	58	693	7 607
10	1992	40	41	23	25	115	175	52	94	173	76	44	40	75	898	8 505
11	1993	4	16	27	151	61	36	75	16	402	109	139	36	89	1 072	9 577
12	1994	78	161	6	78	81	92	3	42	281	275	155	26	107	1 278	10 855
13	1995	57	29	3	114	25	6	66	91	156	215	126	137	85	1 025	11 880
14	1996	241	113	78	75	32	99	60	57	51	79	242	229	113	1 356	13 236
15	1997	219	6	-	10	95	206	74	112	21	269	120	128	105	1 260	14 496
16	1998	73	11	4	137	431	34	14	13	105	34	18	56	78	930	15 426
17	1999	143	-	83	27	135	61	3	73	173	140	79	27	79	944	16 370
18	2000	11	4	47	160	49	45	32	68	131	125	138	153	80	963	17 333
19	2001	165	34	140	23	77	69	82	15	110	245	14	3	81	977	18 310
20	2002	60	84	125	47	82	56	45	156	545	114	275	138	144	1 727	20 037
21	2003	62	16	15	86	27	5	129	21	98	123	191	234	84	1 007	21 044
22	2004	37	63	55	95	27	15	2	60	19	239	114	37	64	763	21 807
23	2005	3	1	8	77	40	21	4	17	295	100	102	11	57	679	22 486
24	2006	157	37	58	21	35	11	17	86	128	115	195	41	75	901	23 387
25	2007	25	26	17	47	139	103	18	20	38	30	120	8	49	591	23 978
26	2008	140	43	32	88	160	99	56	42	58	180	159	172	102	1 229	25 207
27	2009	53	99	42	117	20	35	10	22	28	126	27	102	57	681	25 888
28	2010	69	143	71	34	114	66	12	44	136	165	90	154	92	1 098	26 986
29	2011	58	32	153	34	6	22	62	66	52	46	224	6	63	761	27 747
30	2012	8	-	10	121	111	29	72	63	120	138	163	57	74	892	28 639
31	2013	66	29	272	70	127	15	79	75	126	79	38	102	90	1 078	29 717
32	2014	216	146	24	22	21	75	97	40	272	204	324	30	123	1 471	31 188
33	2015	86	47	38	112	4	57	-	79	204	152	38	27	70	844	32 032
34	2016	43	84	34	58	109	25	30	42	77	181	158	26	72	867	32 899
35	2017	51	39	84	45	61	32	6	-	8	7	83	20	36	436	33 335
36	2018	146	28	200	128	128	77	51	222	5	100	213	42	112	1 340	34 675
37	2019	11	51	10	86	40	20	17	18	41	132	188	86	58	700	35 375
38	2020	67	7	53	50	45	23	62	45	52	33	35	59	44	531	35 906
39	2021	36	42	1	42	105	75	47	22	174	167	52	32	66	795	36 701
40	2022	1	15	53	37	5	32	7	29	120	57	146	118	52	620	37 321
41	2023	10	26	28	13	57	146	10	45	32	156	36	41	50	599	37 920
42	2024	31	45	279	66	159	38	22	27	123	120	27	17	80	954	38 874
43	2025	111	156	92	86	78	18	34	30	76	107	35	174	83	997	39 871
44	2026	108	89	85	15	-	-	-	-	-	-	-	-	25	297	40 168
	TOTAL	3 194	2 409	2 716	3 208	3 422	2 271	1 536	2 499	5 065	5 940	4 689	3 220	3 240		
	MOYEN.	74	56	63	75	80	53	36	58	118	138	109	75	78	934	

TOTAL ANNEES	NB ANNEES	MOYENNE
40 168,00	43,00	934,14

ATTENTION **La pluviométrie est relevée le matin entre 6 et 8 heure.**